

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU
**AVIS D'ENQUETE
PUBLIQUE**

Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bischwiller et Environs

Le projet de modification du PLUi de Bischwiller et Environs a pour objet :

- La clarification du règlement écrit, ainsi que l'assouplissement des règles d'implantation sur limite séparative en zone UC1 et des normes de stationnement des deux roues,
- Le rajout de l'obligation de créer des locaux de stockage des ordures ménagères et des aires de présentation pour les logements collectifs,
- La modification du règlement graphique pour permettre la création de terrains à bâtir à Oberhoffen sur Moder,
- La création de deux emplacements réservés à Bischwiller et à Oberhoffen sur Moder
- La modification du classement de terrains afin de répondre à des besoins des exploitants d'implantation de bâtiments agricoles,
- La rectification des limites de zones au sein de la zone urbaine et des emplacements réservés.

Pour ce faire le Vice-Président, M. Jean-Lucien NETZER, a pris un arrêté prescrivant une enquête publique qui se tiendra du

Vendredi 21 février 2020 à 9h00 au lundi 9 mars 2020 à 17h30

Au terme de l'enquête, le projet éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du Conseil Communautaire.

Monsieur Daniel BEAUGUITTE a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg.

Le siège de l'enquête est à la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Le dossier d'enquête publique sur support papier sera consultable à la Communauté d'Agglomération de Haguenau – Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement – 2 rue des Chevaliers à Haguenau et en mairie de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen sur Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture.

Le dossier d'enquête publique sera également consultable sur un poste informatique à la Communauté d'Agglomération de Haguenau – Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement – 2 rue des Chevaliers à Haguenau.

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public aux jours et aux horaires suivants :

- Vendredi 21 février 2020 de 9h à 12h, à la mairie de Bischwiller,
- Vendredi 28 février 2020 de 15h à 17h, à la mairie d'Oberhoffen sur Moder,
- Mercredi 4 mars 2020 de 9h à 11h, à la mairie de Kaltenhouse,
- Lundi 9 mars 2020 de 14h30 à 17h30, en salle 21 de l'hôtel de ville de Haguenau.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération de Haguenau à l'adresse suivante www.agglo-haguenau.fr et sur la page dédiée à l'enquête publique sur le site www.registredemat.fr

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- par voie postale au siège de la Communauté d'Agglomération de Haguenau à l'attention du Commissaire enquêteur projet de modification du PLUi de Bischwiller et Environs – 84 route de Strasbourg – BP 50244 – 67504 HAGUENAU Cedex ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : plui-bischwiller-et-environs-m1@registredemat.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations et propositions pourront être consignées sur le registre coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé en mairie de Bischwiller, Kaltenhouse, Oberhoffen sur Moder, Rohrwiller, Schirrhein et Schirrhoffen et à la Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement de la Communauté d'Agglomération de Haguenau.

Les observations et propositions pourront également être déposées sur le registre dématérialisé disponible sur le site www.registredemat.fr

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, pendant un an après la date de clôture de l'enquête.

L'autorité responsable du projet de modification du PLUi de Bischwiller et Environs est la Communauté d'Agglomération de Haguenau, représentée par son Vice-Président, Jean-Lucien NETZER et dont le siège administratif est situé à 84 route de Strasbourg – 67504 HAGUENAU Cedex.